

EDITORIAL

La lune et le doigt

QUAND le sage montre la lune, le sot regarde le doigt. Le proverbe est bien connu mais si, pour une fois, on le regardait ce doigt. Et de près.

L'économie du savoir, le développement de la créativité, l'audace de l'innovation, la suprématie de la compétence... Et combien d'autres expressions répétées partout, tout le temps, par tout ce que le pays compte d'hommes et de femmes politiques... Tout ça, tant de mots et d'air usés, pour un effet si décevant. Pour un doigt si décevant.

Les mêmes phrases copiées les unes sur les autres, depuis des années, sont fatigantes: les auteurs-copieurs-parleurs n'ont même pas la stature de faire ce qu'ils conseillent. Savent-ils qu'un cinquième des travailleurs du Maroc n'ont aucun diplôme et qu'un tiers des diplômés sont sans travail. Alors de quoi parle-t-on?

Chaque citoyen le voit parfaitement: nul ne lui rendra compte de ces matelas d'idées usées.

En vérité, ces mots vides et épuisés ne démontrent qu'une chose: celui qui parle ne sait pas de quoi il parle. Dit autrement, de ces fameuses compétences appelées par les discours... il n'y en a guère dans les bouches qui en causent.

Faisons le compte ensemble: depuis combien de temps entendons-nous ces discours? Deux douzaines d'années. Avons-nous remarqué, par exemple, que les classes qui ont eu très tôt des ordinateurs sont meilleures que les autres? Non. Celui qui fait vraiment la différence c'est le prof. On le sait depuis l'antiquité grecque.

On continue pourtant et avec l'acharnement de l'incompétence à faire une magnifique pub gratuite aux fabricants, oubliant de primer les bons profs (il y en a) et de sanctionner les absents ou les négligents (il y en a encore plus).

A ce rythme-là, l'incompétence elle-même finit par désertier les podiums, laissant sa place au mépris.

Le proverbe a tort: c'est la lune qui cache le doigt. Or, bien naïvement, la démocratie politique s'en contente à moins qu'elle ne s'en éblouisse. □

Nadia SALAH

Remboursement TVA

Empruntez la voie express!

- Si vous avez des comptes certifiés, quelle que soit la taille de l'entreprise
- Des délais de restitution plus courts
- Le détail de la note de la DGI



Voir page 2

Immobilier

De nouveaux verrous

DE nouvelles dispositions légales sont désormais applicables dans l'immobilier. Il s'agit d'une série de procédures pour l'octroi d'autorisations liées aux travaux de rénovation, aménagement, voire

démolition de biens immobiliers. Parties indivisibles en cas de copropriété, esthétique, façades, piliers, murs porteurs, répartition des pièces... le détail du circuit pour l'octroi d'une autorisation. □

Voir Analyse pages 4 & 5

■ **ADM: Un contrat-programme avant la fin de l'année**

Voir page 6

■ **Terres collectives: Le dispositif bientôt en plénière**

Voir page 9

■ **CNSS: De vieilles casseroles au bilan**

Voir De Bonnes Sources

Votre courrier pages 24 & 25



Adrian FIELDING (Ph. AF)

Mauritanie

Les défis économiques du nouveau président

Voir page 29

Casablanca/Transport par bus

Faut-il revenir à la gestion directe?

Voir page 19